Envoyé en préfecture le 29/08/2023

Reçu en préfecture le 29/08/2023

Publié le

ID: 064-216404400-20230824-2023\_08\_24\_01-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OZENX-MONTESTRUCO

## NOMBRE DE MEMBRES

## SÉANCE DU 24 AOÛT 2023

En exercice Présents Votants

Date de la convocation: 14 août 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre août à 20h, le Conseil municipal d'OZENX-MONTESTRUCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit

par la loi, à la Mairie d'Ozenx-Montestrucq sous la

présidence de M. Alain LENGLET, Maire

<u>Présents</u>: Alain LENGLET, Maire, qui a procuration de Didier HOOG, Michel SARTHOU, Laëtitia BELLEGARDE et José AFONSO, adjoints, Gabrielle AMESTOY, Céline BELLANGER, Jeannine CAMORS, Marie-Laure CASET et Florence DUCHAMPS, conseillers municipaux.

Excusés:, Didier HOOG, qui a donné procuration à Alain LENGLET,

**Absents:** Vivien POUSTIS

<u>Travaux logement n°2 du presbytère de Montestrucq</u> – abandon du projet (Délibération n° 2023\_08\_24\_01)

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'un second logement dans le presbytère de Montestrucq, Monsieur le Maire expose le projet qui a lui a été adressé par l'architecte de l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL) en vue d'établir la demande de Déclaration Préalable.

- Constatant que le projet ne correspond plus du tout au projet initial qui plaisait au conseil municipal,
- Constatant que le chiffrage du projet qui lui a été adressé est très éloigné de celui qui lui a été adressé un mois plus tôt

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

Décide d'abandonner le projet d'aménagement d'un second logement dans le presbytère de Montestrucq

Demande à l'APGL de lui adresser la note des horaires pour le travail qui a été effectué par ses services

Charge Monsieur le Maire de rembourser les acomptes de subventions perçus de la DETR et du fonds de concours de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Charge Monsieur le Maire d'informer de la présente :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,
- Monsieur le Président de l'APGL,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez
- Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Publique d'Orthez-Mourenx

Pour	Abstention	Contre
10	0	0

Fait à Ozenx-Montestrucq, le 29 août 2023

Le Maire,
Alain Lenglet